

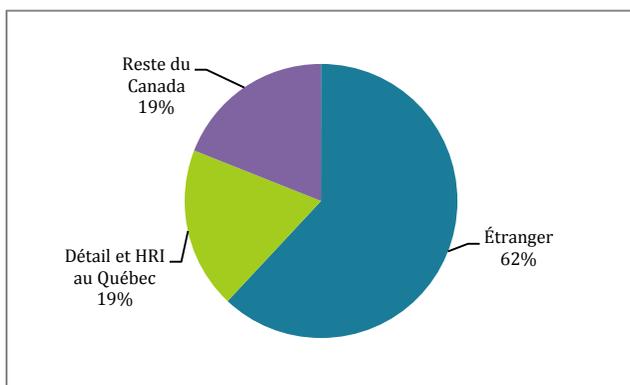
PORTRAIT DE LA FILIÈRE DE LA PÊCHE MARITIME ET DE LA TRANSFORMATION DES POISSONS ET DES FRUITS DE MER DU QUÉBEC

En 2018, les ventes de la filière réunissant la pêche maritime et la transformation des poissons et des fruits de mer du Québec étaient estimées à 658 M\$. Il s'agit de la somme des ventes réalisées par les pêcheurs et les transformateurs sans double comptage. Ces ventes ont produit d'importantes retombées économiques, notamment sous la forme d'emplois et de rémunération – salariés et entrepreneurs –, concentrées dans les trois régions maritimes du Québec, soit la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

Il existe une interdépendance étroite entre la pêche maritime et la transformation des poissons et des fruits de mer

L'industrie des poissons et des fruits de mer du Québec se caractérise par un lien très étroit entre la pêche maritime et le secteur de la transformation. En effet, la première source de revenus pour les pêcheurs du Québec est la vente aux transformateurs de la province. En 2018, elle s'établissait à près de 301 M\$, soit 90 % de la valeur totale des débarquements maritimes. La part restante provient des ventes conclues avec les détaillants et les restaurateurs du réseau HRI¹. En d'autres mots, la pêche maritime est largement transformée au Québec. En somme, et en évitant le double comptage, on constate que 94 % des ventes finales² de 658 M\$ de la filière sont réalisées par le secteur de la transformation des poissons et des fruits de mer du Québec.

Figure 1. Répartition des ventes finales de 658 M\$ de la filière de la pêche maritime et de la transformation des poissons et des fruits de mer du Québec en 2018



Source : Pêches et Océans Canada – région du Québec; modèle intersectoriel du Québec, de l'Institut de la statistique du Québec; Global Trade Tracker; Nielsen; compilation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

1. Soit l'ensemble des services alimentaires qu'on trouve dans le réseau de l'hôtellerie, de la restauration commerciale et des établissements privés et publics.

2. Les ventes finales sont réalisées sur les marchés finaux, à savoir : le commerce de détail, le réseau HRI (services alimentaires) et les exportations internationales et interprovinciales.

Les ventes finales de la filière reposent en majorité sur le marché américain

Une grande part des ventes finales, à savoir 409 M\$, est associée au marché de l'exportation internationale. Aussi, les ventes à l'étranger sont dirigées principalement vers les États-Unis, pour une valeur de 335 M\$, en grande partie dans l'État du Massachusetts. Elles comprennent principalement du crabe de neiges et du homard congelé. En ce qui concerne les exportations interprovinciales, elles atteignaient 127 M\$. Enfin, les ventes sur le marché intérieur du commerce au détail et du réseau HRI se chiffraient à 122 M\$.

Une filière qui produit des retombées économiques de 435 M\$ et procure 4 500 emplois directs et indirects

La filière engendre des retombées économiques au Québec sous la forme de valeur ajoutée³ et sous la forme d'emplois⁴. Selon le modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), les ventes finales de la filière soutenaient de façon directe 3 400 emplois, soit 1 600 emplois dans le secteur de la pêche maritime et 1 800 emplois dans le secteur de la transformation des poissons et des fruits de mer. En matière de valeur ajoutée, la contribution directe des deux secteurs de la filière s'élevait à 345 M\$, dont 255 M\$ en salaires et en traitements ainsi qu'en revenus pour les propriétaires d'entreprises.

Les fournisseurs des entreprises de la filière produisent aussi des retombées économiques. C'est ce qu'on entend par effets indirects. Ainsi, ces fournisseurs comptent environ 1 100 emplois qui sont tributaires des ventes finales, pour une valeur ajoutée de 90 M\$. Ces emplois se trouvent notamment dans les secteurs du commerce de gros, du commerce de détail, de l'intermédiation financière⁵ et du transport par camion.

3. La valeur ajoutée comprend les salaires et les traitements, les revenus des propriétaires d'entreprises et des sociétés, l'amortissement et les intérêts.

4. Selon l'équivalent au temps plein. Par exemple, deux emplois saisonniers de six mois correspondent, en année-personne, à un seul emploi.

5. Opération financière effectuée par l'intermédiaire d'un établissement financier dans le but d'utiliser l'épargne disponible pour financer une activité.

Finalement, la somme des valeurs ajoutées et des emplois directs et indirects reflète les retombées économiques globales. À ce chapitre, la filière procure 4 500 emplois et génère des revenus dans l'économie du Québec d'environ 435 M\$.

Pour chaque tranche de ventes finales de 10 M\$, la filière engendre des retombées d'environ 7 M\$ et procure 69 emplois, en comparaison de 6 M\$ et de 61 emplois pour des ventes équivalentes de la filière de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Québec.

Tableau 1. Retombées économiques (M\$) liées à la filière de la pêche maritime et de la transformation des poissons et des fruits de mer au Québec en 2018

	Effets directs		Effets indirects	Effets totaux	Ratio
	Pêche	Transformation			
Main-d'œuvre¹	1 648	1 810	1 080	4 538	
Valeur ajoutée	213	132	90	435	
Taxes indirectes	-	-	1	1	67 %
Subventions	-	-	-1	-1	
Autres²	-	-	5	5	33 %
Importations	-	-	218	218	

1. Années-personnes de 2018.

2. Variation des stocks.

Source : Modèle intersectoriel du Québec, de l'Institut de la statistique du Québec; compilation du MAPAQ.

Un contenu québécois évalué à 67 %

Par ailleurs, on estime que 67 % de la valeur des ventes finales correspond à du contenu québécois. En effet, il est possible de caractériser le contenu en distinguant ce qui est importé de ce qui est de fabrication québécoise. Ainsi, pour chaque dollar de vente de la filière, 67 cents ont servi à rémunérer des travailleurs et à rétribuer des entreprises québécoises. Les 33 cents restants ont permis de payer, principalement, les importations d'intrants utilisés pour approvisionner les entreprises de la filière. À titre comparatif, les proportions correspondantes dans la filière de l'agriculture et de la transformation alimentaire du Québec sont de 62 cents et de 38 cents.

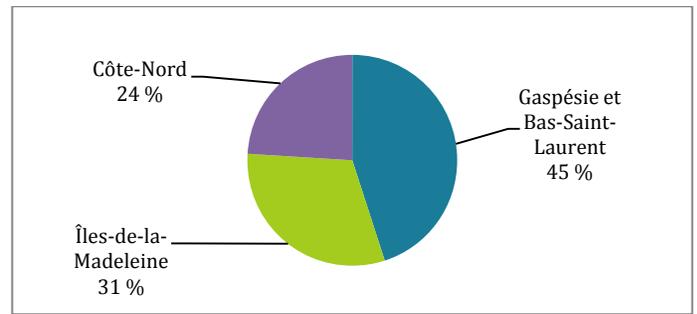
Les importations internationales comprennent, dans une large part, des filets et d'autres chairs de poisson, ainsi que des crevettes, qui sont réfrigérés ou surgelés. Les principaux pays d'origine sont le Chili, la Chine, l'Inde et le Vietnam. Les importations venant des autres provinces, notamment le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, sont constituées de produits achetés à l'état frais ou réfrigéré qui se rapportent aux espèces suivantes : crabes, crevettes, homards et poissons de fond.

L'essentiel des volumes pêchés au Québec provient de trois régions maritimes

Au Québec, trois régions se partagent l'essentiel de la pêche maritime et de la transformation des poissons et des fruits de mer, à savoir la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine. En 2018, le volume des débarquements des trois régions atteignait 46 000 tonnes⁶, dont 71 % ont trait aux crustacés, notamment le crabe des

neiges, la crevette et le homard. Ces crustacés ont généré 92 % de la valeur totale des débarquements maritimes du Québec.

Figure 2. Répartition régionale (%) de la valeur des débarquements de 337 M\$ en 2018



Source : Pêches et Océans Canada – région du Québec; compilation du MAPAQ.

Gaspésie et Bas-Saint-Laurent

S'étendant de la pointe de la péninsule gaspésienne jusqu'à Kamouraska, cette région voit se débarquer, annuellement, près de la moitié du volume total de poissons et de fruits de mer au Québec. Le crabe des neiges, la crevette et le homard constituent les captures les plus importantes de la région, suivies par les poissons de fond tels que le flétan du Groenland (turbot) et le flétan atlantique (flétan) et aussi les poissons pélagiques comme le maquereau et le hareng. Dans cette région, 40 établissements sont titulaires d'un permis de transformation.

Côte-Nord

La région nord-côtière possède plus de 1000 kilomètres de côte, depuis Tadoussac jusqu'à Blanc-Sablon, et renferme aussi l'entièreté de l'île d'Anticosti. Pour ces pêcheurs, le crabe des neiges fait aussi partie des principales captures, tout comme le flétan du Groenland. La cueillette d'oursins et de buccins (bourgots) est également importante dans cette région. Sur la Côte-Nord, la transformation des poissons et des fruits de mer se concentre dans 16 établissements.

Îles-de-la-Madeleine

La région maritime que forment les Îles-de-la-Madeleine s'appuie sur la pêche au homard et au crabe des neiges comme principale source de revenus pour les pêcheurs. D'autres crustacés importants sont le crabe commun et le crabe araignée, à l'instar des pétoncles qui figurent parmi les principales espèces débarquées. Pour ce qui est du secteur de la transformation, six établissements se consacrent à cette activité aux Îles-de-la-Madeleine.

Enfin, il y a lieu de mentionner l'existence de près de 80 établissements ayant un permis de transformation de produits marins dans les régions intérieures, telles que les régions métropolitaines du Québec, qui composent une partie du portrait du secteur. Ces établissements ont le plus souvent recours à l'importation pour s'approvisionner en matière première.

6. Tonnes métriques de poids vif.